



Attestation d'utilisation AEAI n° 15745

Groupe 222	Vitrages verticaux
Requérant	Forster Profilsysteme AG Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 9320 Arbon Schweiz
Fabricant	-
Produit	FORSTER FUEGO LIGHT EI 90
Description	Cloison en profilés d'acier FORSTER FUEGO LIGHT, vitrage PYROSTOP 90-102 (37mm, Lmax=2844mm, Smax=3,86m2)
Utilisation	EI 90-RF1 Htest=4000mm Utilisation voir pages suivantes
Documentation	MPA, Braunschweig: Prüfbericht '3017/1523' (26.11.2004), Gutachterliche Stellungnahme '16815/2005' (26.10.2005); ift, Rosenheim: Gutachterliche Stellungnahme '12-000333-PR03 (GAS-F12-01-de-02)' (04.10.2016); Efectis NL, Rijswijk: Prüfbericht '2013-Efectis-R0153b' (Oktober 2013)
Conditions d'essai	EN 1363-1, EN 1364-1
Appréciation	Classe de résistance au feu: EI 90
Durée de validité	31.12.2020
Date d'édition	08.02.2018
Remplace l'attestation du	08.02.2017

Organisme de reconnaissance des
autorités cantonales de protection incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo

**n° AEAI 15745**

Groupe 222	Vitrages verticaux		
Requérant	Forster Profilsysteme AG Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 9320 Arbon Schweiz	Durée de validité	31.12.2020
Produit	FORSTER FUEGO LIGHT EI 90		

Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, annexe A, chap. A5.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité. Les autres modifications ne sont pas autorisées.

- Diminution des dimensions linéaires des vitres.
- Modification du ratio géométrique des vitres sous réserve que la plus grande dimension de la vitre et sa surface ne soient pas augmentées.
- Diminution de la distance entre montants ou traverses.
- Diminution des entraxes des fixations.
- Augmentation des dimensions des montants du châssis.
- Modification de l'angle de l'installation supérieure à 10° par rapport à la verticale.

EXTENSION EN LARGEUR

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3 m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: B_{max} = illimitée

EXTENSION EN HAUTEUR

Aucune extension en hauteur n'est permise au-delà de la hauteur d'essai: H_{max} = 4000mm

VARIANTES

Les variantes sont réglées dans le document ci-après:

Prüfbericht Efectis Nederland, n° 2013-Efectis-R0153b du octobre 2013

- Vitrage CONTRAFLAM 90-4 (40mm, L_{max} =3000mm, S_{max} =4,50m²)

n° AEAI 15745

Groupe 222	Vitrages verticaux		
Requérant	Forster Profilsysteme AG Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 9320 Arbon Schweiz	Durée de validité	31.12.2020
Produit	FORSTER FUEGO LIGHT EI 90		

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachterliche Stellungnahme ift Rosenheim n° 12-000333-PR03 (GAS-F12-01-de-02) du 04.10.2016

- Tabelle 3: acier fin
- Tabelle 7: Panneaux: assemblage en panneaux Powerpaneel H2O, recouvert des 2 côtés de tôle d'acier
(50mm, Lmax=1880mm, Smax=2.65m2)
- Tabelle 8: Panneau: Plaques GIF Aboard 1100, 2x20.5mm, recouvert des 2 côtés de tôles en acier, acier fin, ALU, Ms- ou Cu, 2x1/1.5mm
(45mm, Lmax=2224mm, Smax=2.59m2)
- Tabelle 9 Vitrages : CONTRAFLAM 90-4
(40mm, Lmax=3000mm, Smax=4,50m2)
- Autres variantes selon expertise